



Agriculture et environnement : vers un nouveau recul ?

Les organisations de protection de l'environnement et de développement durable s'inquiètent de la « pause sur les mesures agro-environnementales (MAE) » demandée par le Président de la FNSEA et semble-t-il entendue par le Ministre de l'agriculture. En plein débat sur la réforme de la PAC et la mise en œuvre des chantiers du Grenelle de l'environnement, ce combat d'arrière-garde est un très mauvais signal envoyé à la société civile et aux agriculteurs.

Il est faux de penser qu'avec moins d'exigences environnementales, le revenu des agriculteurs se redressera en 2010. C'est principalement la dérégulation des marchés qui est en cause dans la chute des prix agricoles, pas les normes environnementales. Il ne faudrait pas que le Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture, qui place la régulation des marchés au cœur de la réforme de la PAC, se laisse convaincre par cette tentative d'instrumentaliser les graves problèmes économiques rencontrés par les agriculteurs en ce moment.

Les Mesures agro-environnementales sont des incitations financières basées sur le volontariat : elles servent donc à soutenir le revenu des agriculteurs ! Le problème, ce n'est pas leur existence, mais leur financement en dessous des besoins et la complexité administrative de leur mise en œuvre.

La FNSEA oppose défense du revenu et protection de l'environnement, comme si cela était incompatible. Or à long terme, baisser les exigences de la responsabilité environnementale n'est pas rendre service aux agriculteurs : l'agriculture dépend entièrement des ressources naturelles (sols, biodiversité, eau...), elle n'a donc pas d'avenir économique dans un environnement dégradé.

A court terme, il existe des mécanismes de marché et des aides directes pour soutenir le revenu des agriculteurs. De plus, les soutiens aux agricultures respectueuses des écosystèmes, efficaces dans la lutte contre le changement climatique et mieux adaptées à la diversité des territoires, vont prendre de l'ampleur à partir de 2013.

La France ne peut fragiliser encore plus son capital naturel pour tenter de répondre à des problèmes économiques conjoncturels. Au contraire, elle doit être exemplaire dans sa vision renouvelée de l'agriculture pour espérer être entendue par les autres Etats-membres dans les difficiles négociations de la réforme de la PAC.

Si le Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture souhaite faire un état des lieux des mesures environnementales et sanitaires en France et en Europe, ce devrait être dans cet objectif. Sortir l'agriculture française et européenne de la spirale chimique et énergivore dans laquelle elle s'est enfermée reste plus que jamais d'actualité. Il faut au contraire lui permettre de se réorienter vers des techniques agro-écologiques et des circuits courts, pour enfin retrouver de la valeur ajoutée et des emplois attractifs valorisant le travail humain et les terroirs.

Contacts : Samuel Féret, Coordinateur du groupe PAC 2013 : 06 08 83 12 35
Jean-Claude Béviard, FNE : 06 20 37 41 19